

Extrait du Règlement Sportif Fédéral

Dossier Calendrier Fédéral

XI.3. PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DANS LES CLASSEMENTS

1. Nombre minimum d'équipages

Pour que les résultats puissent être pris en compte dans les Classements Fédéraux CNIF, CRIF, CNI, les épreuves devront respecter le nombre d'équipages classés suivant :

Minimum d'équipages classés pour prise en compte d'un résultat dans un classement fédéral*	
Grade	Voile Légère et Habitable
5C	5
5B	5
5A	5
G 4	5
G 3	5

* Les compétitions de Grade W, 1, 2, les compétitions de Match Racing et la Course par Equipe (tout Grade), les Championnats de France "F" "FP" (cf. V.2.a), et les compétitions inscrites au tableau des épreuves de la Division Internationale pour le Classement National Individuel Fédéral ne sont pas concernés par cette règle.